

Cabinet de Maître COLOMB-AUDRAS, AVOCAT  
Résidence Vallée des Chers  
6, av. Charles de Gaulle,  
23000 GUERET  
Tél : 05 55 51 03 82

Cabinet de Maître Richard LAURENT, AVOCAT  
Résidence Vallée des Chers,  
4, Avenue Charles de Gaulle,  
23000 GUERET  
Tél : 05 55 52 03 88

**VENTE SUR LICITATION D'Une Maison d'habitation sise à gueret,  
7 Rue Eugène France d'une contenance totale  
de 9 a 80 ca**

**MISE A PRIX .....110 000 €**

**Avec baisse, à défaut d'enchères, de deux fois 1/10ème**

-----  
A l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de GUERET, au Palais de Justice de ladite Ville, place Bonnyaud le MARDI 23 juin 2015 à 14 H 30, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après :

**IMMEUBLE A VENDRE :**

Maison d'habitation en plein centre ville, construite sur rez-de-chaussée avec deux étages et toiture à la mansarde, grand vestibule ouvrant sur la rue Eugène France par une porte cochère, cour derrière et petit parc avec dépendances, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : hall, cuisine, salle d'eau, 2 wc, salle à manger, « studio », couloir, dépendance accessible à partir du jardin, réserve de bois ;
- 1er étage : accès par un escalier en chêne, un palier qui dessert 4 pièces dont 3 chambres, salle de bain, un salon et un bureau ;
- 2ème étage : accès par un escalier en chêne, un palier desservant un contre couloir, un couloir fermé, une pièce centrale qui dessert des pièces tant sur l'avant du bâtiment que sur l'arrière comprenant 2 salles d'eau et wc ;
- Greniers et Cave.

Le tout cadastré BS N°169.

Les frais pour parvenir à la vente seront payables en augmentation du prix, y compris la TVA si elle n'a pas été réglée, à l'exception de ceux pour parvenir à la présente adjudication qui viendront en déduction de la vente.

Le CAHIER DES CHARGES, CLAUSES ET CONDITIONS DE LA VENTE est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de GUERET où toute personne peut, sans frais, en prendre communication.

**AVIS IMPORTANT**

Tout acquéreur éventuel est prié de se munir d'un extrait d'acte de naissance, d'un chèque de banque de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € rédigé à l'ordre de la CARPA, ou d'une caution bancaire.

IL EST INDIQUE QUE LES ENCHERES NE SERONT RECUES QUE PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE LA CREUSE.

Guéret, le 29.04.2015  
Signé : Me COLOMB-AUDRAS, Avocat  
Me R. LAURENT, Avocat

Pour tous renseignements, s'adresser à : Maître COLOMB-AUDRAS,  
Maître R. LAURENT,  
Avocats à GUERET  
Dépositaires d'une copie du cahier des charges.